

Le directeur général de l'Insee menace les DR

**Aujourd'hui 11 juillet 2013 se tenait un CTR (comité technique de réseau) à la DG.
Le Directeur général abaisse son jeu : il scénarise la fermeture de DR pour la prochaine législature de 2017.
Les élus CGT, SUD et CFDT quittent la salle.**

Deux points étaient à l'ordre du jour : activité et bilan social de l'année 2012 et action régionale.

Après la lecture de notre déclaration, le directeur général répond qu'il est tributaire des décisions politiques de baisse des effectifs de l'Insee. Lui, en tant que directeur général de l'Insee, n'est qu'un simple gestionnaire et donc applique les décisions prises par les politiques. La baisse des effectifs et la montée en charge du centre messin l'obligent à faire des arbitrages sur les travaux. D'où sa décision non discutable, notamment, d'externaliser la PAO. D'où également des réflexions en cours au sein du comité de direction sur l'éventuelle suppression de travaux.

Il estime que les gains de productivité ne peuvent être faits que dans les établissements régionaux. Compte tenu de la baisse annuelle de 2 % des effectifs de l'Institut, le modèle actuel du réseau des DR ne pourra pas perdurer. « *Arrivera un moment où les DR ne seront plus assez attractives pour les cadres et donc ne seront plus viables* » (et les autres personnels ?). « *Si le ministre a assuré la pérennité du réseau actuel jusqu'en 2015-2016, il est de ma responsabilité de documenter le seuil de viabilité des DR et d'instruire les décisions futures pour la prochaine législature* ». C'est en ce sens qu'il travaille. Il nous invite à dialoguer avec lui pour choisir, d'ici la fin de l'année 2013, le meilleur scénario. Il nous livre sa philosophie : « *il faut savoir renoncer* ».

Suite à ces propos inacceptables, nos délégations quittent la réunion. Nous étions venus dans un esprit constructif et en aucun cas, nous n'étions mandatés par le personnel pour discuter de la fermeture d'établissements.

Nous avons d'autres propositions pour l'avenir de la statistique publique (voir nos motions). C'est pourquoi, nous invitons les personnels de tous les établissements à en discuter avec nous.

Retrouvez nos déclarations et motions au CTR du 11 juillet à l'adresse suivante :
http://www.cgтинsee.org/ctp/2013/ctp_2013.htm

À Paris, le 11 juillet 2013